

Département du LOIRET
Arrondissement d'ORLEANS
Commune de BRAY SAINT AIGNAN
Commission de la vie scolaire

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nombres de Conseillers : -----

En exercice : 8

Présents : 8

Votants : 8

L'An deux mille vingt et un le 23 janvier 2021 à 11h00

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni, en séance ordinaire à la salle des mariages, sous la présidence de Mme GRESSETTE Danielle, Maire.

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS

Présents : Madame Danièle GRESSETTE, Maire de la commune Bray-Saint-Aignan, Présidente de la Commission Vie Scolaire

Sylvie VALESI FANON, Vice-Présidente de la Commission Vie Scolaire

Enfants Elus : CM1 : DUTERTRE Aurélien, LEFEVRE-PERLUZZO Jade, PERINI Iris, VIGNIER Jules.

CM2 : BOURGET GRANDJEAN Corey, CONTAT Lina, GUILLY Tiago, MARTINS-SANCHEZ Ruben.

Mme POURRIOT, Directrice de l'école de Saint-Aignan
Les parents accompagnateurs.

Début de séance : 11 H 00

Présentation du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants.

Madame GRESSETTE remercie les enfants et les enseignantes pour le travail effectué pour ces élections. Elle remercie également les parents pour l'accompagnement auprès de leurs enfants.

Elle présente ensuite le déroulement de la séance et rappelle aux Jeunes Elus les obligations des Conseillers (cf règlement).

Le 1^{er} Conseil Municipal est ouvert.

1^{ère} délibération 01/2021 : élection du maire du conseil municipal des enfants

Deux candidats se présentent à l'élection du Maire :

Tiago GUILLY et Ruben MARTINS-SANCHEZ.

On procède au vote.

Deux assesseurs, Jade LEFEVRE-PERLUZZO et Lina CONTAT procèdent au dépouillement :
Résultats du vote : Ruben MARTINS-SANCHEZ : 3 voix
Tiago GUILLY : 5 voix

Tiago GUILLY est élu Maire enfant.

Madame GRESSETTE lui remet son écharpe et il prend sa place pour présider le Conseil.

2^{ème} délibération 02/2021 : vote des projets

Mme GRESSETTE informe le Conseil Municipal des Enfants qu'un budget de 2000 € leur est accordé pour l'année 2021, afin de mener à bien leurs projets.

Mme VALESI FANON explique au Conseil Municipal des Enfants que pour chaque projet envisagé, ils devront présenter à la Commission Vie Scolaire une proposition avec un budget prévisionnel.

Le Maire, Tiago GUILLY fait 4 propositions de projets :

- une table de ping-pong pour l'école (achat ou rénovation d'une table)
- une collecte de déchets
- un coin lecture sous le préau
- une rencontre/échange avec les personnes âgées de la commune (lorsque la situation sanitaire le permettra.)

Après échanges sur ces projets, le Maire Enfant met les propositions au vote :

1- la table de ping-pong est retenue avec 8 voix pour.

2- la collecte des déchets est retenue avec 6 voix pour et 2 abstentions.

3- le coin lecture n'est pas approuvé avec 6 abstentions et 2 voix pour.

4- la rencontre / échange avec les personnes âgées est approuvée avec 7 voix pour et 1 abstention.

3 projets sont donc approuvés pour cette année scolaire.

Questions diverses :

Tiago GUILLY demande aux Conseillers s'ils ont d'autres propositions.

Jade LEFEVRE-PERLUZZO propose de faire des plantations dans l'école. Le projet sera étudié lors du prochain Conseil Municipal.

Est évoqué un citystade : Madame le Maire explique que c'est un projet important qui ne peut pas être traité au sein du Conseil municipal des Enfants, que le projet sera soumis au Conseil municipal mais pas dans l'immédiat.

Le Conseil Municipal des Enfants devra mettre en place les projets qui ont été votés. Le temps de préparation se fera pendant la pause méridienne à l'école avec l'aide des adultes (les enseignantes et Mme VALESI FANON si besoin et aussi le responsable technique, Thierry SCHEEPERS)

Tiago GUILLY informera ses camarades de l'école des projets qui ont été retenus.

Les élus recevront le compte-rendu du 1^{er} Conseil Municipal.

Fin de la séance : 11 h 40

Le prochain Conseil Municipal des Enfants aura lieu avant les vacances d'avril.